



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

À une séance ordinaire tenue le 9 août 2021, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 5 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Adoption du Règlement no 909-2021 modifiant le Règlement de zonage et le Règlement de construction
- b. PIIA route 273 – 470, route 273
- c. PIIA patrimoine – 63, rue Principale
- d. Dérogation mineure – 10, rue du Rivage

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. ~~Adoption de la politique MADA-Famille et du plan d'action~~ **Reportée**

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Achat d'équipement incendie - Formation

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Autorisation d'aller en appel d'offres pour des services professionnels – travaux d'infrastructures pour les rues Industrielle, Rousseau et Masse
- b. Autorisation d'aller en appel d'offres pour les travaux de la rue Laurier
- c. Autorisation d'aller en appel d'offres pour le nettoyage des stations de pompage, grilles de rue et de conduites
- d. Octroi du contrat pour des travaux de forage
- e. Disposition des biens – vente d'articles
- f. Autorisation à *Randonnée Lotbinière à vélo*



11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Contribution de 5000 \$ pour la première édition du DÉFI LOTBINIÈRE
- b. Financement temporaire – travaux rue Principale
- c. Financement temporaire – patinoire couverte réfrigérée

12. ADMINISTRATION

- a. Avis de motion – Règlement no 913-2021 modifiant le Règlement 848-2018 sur la gestion contractuelle
- b. Modification de la résolution no 17762-12-2018 concernant la quote-part pour le transport adapté Lobicar
- c. Demande de subvention pour l'installation de bornes de recharge
- d. Point d'information : *dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement no 903-2021*
- e. Point d'information : *dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement no 912-2021*

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18586-08-2021
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 août 2021 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18587-08-2021
point no 4

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Juillet	
Bernard Ouellet	5 593.86 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 864.62 \$
Jonathan Moreau	1 864.62 \$
André Sévigny	1 864.62 \$
Julie Rousseau	1 864.62 \$
Alexandre D'Amour	1 864.62 \$
Daniel Laflamme	1 864.62 \$
Martine Couture	10 339.79 \$
Cathy Bergeron	8 023.14 \$
Martin Miller	6 081.42 \$
Renault Lepage	9 484.02 \$
Dany Lamontagne	8 212.02 \$
Jean-Michel Blouin	7 284.36 \$
Membres du conseil et cadres :	66 206.33 \$
Employés de voirie et bureau :	78 504.30 \$
Service de sécurité incendie :	30 851.25 \$
Brigadières et bibliothèque :	9 718.09 \$
Personnel de la SAAQ :	13 895.11 \$
Employés centre Multifonctionnel :	8 541.15 \$
Camp de jour et soccer :	96 854.06 \$
Total des salaires bruts payés pour juillet 2021 :	304 570.29 \$

Comptes payés - Juillet		
CSD - Service de la comptabilité	Cotisation syndicale de juin	771.98 \$
Ass. des pompiers Saint-Apollinaire	Cotisation de juin	8.00 \$
SAGE inc.	Assurances collectives de juillet	8 112.53 \$
Louis Blais	Arbitre soccer	20.00 \$
Jérémy Mercier	Arbitre soccer	100.00 \$
Nathan Mercier	Arbitre soccer	100.00 \$
Béatrice Moreau	Arbitre soccer	180.00 \$
Loïk Noël	Arbitre soccer	40.00 \$
Gestion V.J.R. inc.	Remboursement de taxes	686.25 \$
Vincent Caron-Olivier	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions Fournier & Giguère	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions OMNI MJD inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions S. Marcoux inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Mélanie Boutin et Jonathan Fortin	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Keven McFadden	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Alexandre Parent	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Gilles Sévigny	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Village Vacances Valcartier	Certificats cadeaux	800.00 \$
Marguerite Lesage	Arbitre soccer	20.00 \$
Floralie D'Auteuil	Arbitre soccer	20.00 \$
Léo Bélanger	Remboursement de taxes	103.80 \$
Charlotte Côté	Remboursement de taxes	43.26 \$
Gestion Immobilière SJMD inc.	Remboursement de taxes	316.50 \$
Michèle Côté	Remboursement de taxes	43.20 \$
Véronique Guay	Remboursement licence de chien	20.00 \$
Ministre des Finances du Québec	Renouvellement de 3 certificats de qualification	295.25 \$
Hydro-Québec	Électricité	28 221.48 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	23 848.28 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	15 747.37 \$
CARRA	Cotisation de juin	1 781.68 \$
Produits Suncor s.e.n.c.	Essence et diesel	4 392.07 \$
Me Émile Brassard fidéicommiss	Terrain carrière Drapeau	160 982.06 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	113.40 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Télu	Fibre optique	1 552.16 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	22 910.85 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	16 908.63 \$
Ministre du Revenu du Québec	Pénalité et intérêts déclaration de mai	25.60 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	6 335.08 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	19 953.24 \$
Groupe Négotel inc.	Téléphones	843.36 \$
Télu	Centre Multifonctionnel	660.16 \$
Total des comptes payés pour le mois de juillet 2021 :		317 556.19 \$

Comptes à payer - Juillet

Groupe ABS inc.	Ingénierie agrandis. caserne et passerelle ch. Bourret	10 092.90 \$
Acklands Grainger inc.	Capteur pour détecteur de gaz	321.27 \$
Alimentation Beaushe	Brevage service incendie, sacs de glace et eau	45.02 \$
Apex Expert Conseil	Honoraires professionnels et modélisation pluviale	32 706.94 \$
Aqua Ingénium inc.	Inspection installations septiques	6 277.64 \$
Astus inc.	Frais GPS	793.32 \$
Atelier Genytech	Remplacer freins et démonter gyrophare	766.26 \$
Autobus Auger inc.	Transport pour sorties camp de jour	2 328.24 \$
Banlieue Ford inc.	Vérifier moteur du Transit	324.96 \$
Batteries Expert	Batteries pour télémétrie	88.90 \$
Batteries Énergie Pro	Batteries	110.10 \$
Béda Distribution	Peinture et clôture pour pickleball	964.76 \$
Béton Laurier	Béton pour réparer chaîne de rue, terre tamisée, soudure	5 380.83 \$
Bi-Sports	Chronomètres	73.54 \$
Mélanie Blouin	Remboursement achat pour loisirs	709.00 \$
Boivin & Gauvin inc.	Cagoules pour pompiers	6 105.17 \$
Boulet Dépôt inc.	Tourbe	3 477.20 \$
Brenntag Canada inc.	Sodium	931.15 \$
Buropro Citation	Papeterie	278.64 \$
Canadien National	Frais annuels CN	17.25 \$
Canac	Pièces et accessoires	580.47 \$
La Capitale en Fête	Solde - location de jeux	1 494.68 \$
Carquest Laurier-Station Qc	Pièces et filtres à l'huile	736.11 \$
Cartouches Escompte inc.	Cartouches d'encre	424.61 \$
CBTEC inc.	Services professionnels agrandissement de la caserne	4 185.09 \$
CCM2 Architectes	Services professionnels agrandissement de la caserne	2 118.70 \$
Centre du ponceau Courval inc.	Ponceau rang Saint-Lazare	5 475.11 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièce de fer loisirs	82.78 \$
Chemtrade Chemicals Canada ltd	Ferric sulfate	8 232.33 \$
Citron Hygiène LP	Service Écoaire centre Multi. et chalet des loisirs	188.19 \$
Les commerçants de la Chaudière inc.	Frais de transport	120.94 \$
Construction S.R.B.	Sciage de bordure de béton	349.96 \$
Se@o - Constructo	Appel d'offres patinoire couverte	270.68 \$
Contrôles AC	Remplacer contrôle	1 038.31 \$
Avantis Coopérative BMR St-Agapit	Détecteur de mouvement	25.27 \$
Cordonnerie Touche-à-Tout	Imperméable	28.69 \$
Christian Côté	Remb. chaussures de sécurité et moteur de ventilation	662.58 \$
Crackpot Café	Activité tasses écoles	3 632.06 \$
Guillaume Croteau	Remb. hockey mineur	443.00 \$
CRS Conciergerie Rive-Sud	Ménage hôtel de ville et place Francoeur	4 018.38 \$
CWA	Vérifier sonde de niveau réservoir des Lilas	420.70 \$
Délivro	Transport de colis	63.47 \$
Marie-Josée Deschênes architecte	Audit technique de l'église	3 449.25 \$
Desharnais centre du camion	Pneus arrière de la rétrocaveuse	1 437.19 \$
Distributrices G.M.P. automatiques	Location distributrices	206.96 \$
Distribution Sports-Loisirs G.P.	Marbres, plaques, râteau et poussière à ligner	1 142.57 \$
Entreprises Gonet B.G.	Marquage de la chaussée	10 378.37 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de gazon et ajouts au contrat	5 249.74 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	288.34 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien saisonnier	2 895.93 \$
Entreprises horticoles CCS	Travaux d'arboriculture	258.69 \$
EQIP Solutions	Services professionnels réfection rue Laurier	2 224.38 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Surveillance garage et réservoir incendie, détecteur de fumée	179.38 \$
Équipro	Location de brouette motorisée	244.90 \$
Éthier Avocats	Récupération des taxes TPS et TVQ	4 423.38 \$
Eurofins Environnement Testing Canada	Analyses d'eau potable et eaux usées	2 670.88 \$
Excavation MGM 2015 inc.	Travaux chemin Lambert, parc des Geais Bleus et garage	24 825.52 \$
Ferme Genest	Sortie camp de jour	2 101.00 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Heures de machinerie (12 roues)	2 012.07 \$
Fonds des biens et des services	Ouvrages routiers	21.70 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	605.00 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Pose de pneu pour cube	73.58 \$
Gaston St-Pierre et ass.	Aide professionnelle et PPU secteur de la rue Principale	2 549.02 \$
GDX	Agrafes pour photocopieur	418.51 \$
Gestion Servi-Plus	Ménage centre Multi, salle communautaire et toilettes extérieures	1 406.00 \$
Giroux et Lessard	Décompte # 1 - travaux rue Principale	578 420.77 \$
Groupe conseil CHG inc.	Aménagement pistes multifonctionnelles	17 554.84 \$
Groupe Ferti	Prop-Ferti, hôtel de ville, place Francoeur et jeux d'eau	2 961.90 \$
Florence Guay	Livres pour bibliothèque	26.35 \$
Hockey mineur Lotbinière	Saison 202-2022	2 791.00 \$
IMI Manufacturing inc.	Réservoir diesel	3 673.45 \$
Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite	1 966.90 \$
J.L. inc.	Rouleaux TPV	689.28 \$
L. Delisle 2014 inc.	Travaux sur ponceau des Moulanges et Bois-de-l'Ail	3 607.37 \$
Dany Lamontagne	Remb. dépenses et achats, agendrix, avance de fonds	1 951.41 \$
Laurentide Re/Sources inc.	Matières organiques	244.44 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	2 337.69 \$
Literie Laurier	Matelas pour caserne	2 286.85 \$
Location d'autos et camions	Location camion pour transport ameublement de la caserne	214.06 \$
Discount		
Maison de la famille de Lotbinière	Remb. dépenses incroyables comestibles	399.92 \$
Marché Veilleux	Divers achats	1 027.96 \$
Jacques Martineau	Remb. achat de chaussures de sécurité	275.87 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois et dépliants loisirs dans Publi-Sac	460.35 \$
Messer Lévis	Location de bouteilles	154.45 \$
Ministre des Finances du Québec	Plans et devis réfection de la route 273	5 217.17 \$
MRC de Lotbinière	Barils récupérateurs d'eau de pluie et quote-part d'août	102 301.34 \$
Multiplants	Physocarpus	36.33 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part d'août	10 731.42 \$
Nordik Sports	Pièces et pantalons de sécurité	204.15 \$
Normand Côté, entrepreneur électricien	Réparer tuyau arraché à place Francoeur	259.09 \$
Notarié inc.	Honoraires Carrière Drapeau	1 025.00 \$
Novicom Technologies inc.	Rempl. radio portatif, changement antenne, support informatique...	6 841.58 \$
Nvira	Honoraires ing. Réfection tronçon rue Principale	10 803.13 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne	482.90 \$
Paysagiste 2000 inc.	Nettoyer fossés	13 745.55 \$
Peinture Lignes Plus enr.	Peindre terrain de soccer	1 707.38 \$
P.E.S. Canada inc.	Remplacer un gyrophare sur le camion 722	686.40 \$
Pitney Bowes Canada	Frais de timbres	13.66 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	2 656.20 \$
POGZ	Hébergement du site internet	551.88 \$
Produits Capital	Articles pour entretien ménager et gel désinfectant	974.69 \$
Protection incendie Viking inc.	Inspection annuelle incendie	1 480.42 \$



Québec Linge	Location de tapis	125.87 \$
Rabais Campus	Abonnement de revues pour la bibliothèque	99.95 \$
Radiateurs Lamontagne inc.	Bouchon de radiateur	56.69 \$
Réal Huot inc.	Ponceau rang Bois-de-l'Ail et géotextile	37 020.02 \$
Recyc-Lav inc.	Ramassage de gros rebuts	1 264.73 \$
Régie intermunicipale	Quote-part 2021	25 550.63 \$
Ronam Constructions inc.	Agrandissement caserne - Décompte # 9	133 476.16 \$
Roulement Techno inc.	Pièces	411.51 \$
Sani-Orléans inc.	Pomper bassin sanitaire	666.86 \$
Savaria	Terre à baseball et fibre à jeux	4 161.95 \$
Services Frimas inc.,	Maintenance de mai - centre Multi et salle commu.	979.88 \$
Servi-pompe S.P. inc.	Entretien remorque à asphalte	204.65 \$
Sintra inc.	Pierre	1 660.70 \$
Soudure J.M. Chantal inc.	Conteneur pour caserne	4 024.13 \$
S-Pace Signalétique inc.	Signalisation	464.21 \$
Stanley Sécurité	Télésurveillance place Francoeur	194.18 \$
Therrien Couture Jolicoeur senc.	Négociations	1 348.09 \$
Terminix Canada	Contrat d'entretien - centre Multi. et chalet des loisirs	219.24 \$
T.G.C. inc.	Décompte # 7 - acceptation définitive	14 615.62 \$
Les Toros de Lotbinière	Saison 2021	9 095.00 \$
U.R.L.S. Chaudière-Appalaches	Formation camp de jour	2 023.56 \$
Gestion U.S.D. inc.	Bacs bleus	5 648.51 \$
Wajax	Entretien de la génératrice du centre Multifonctionnel	771.77 \$
Total des comptes à payer pour le mois de juillet 2021 :		1 200 294.62 \$

18588-08-2021
point no 7a

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 909-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de l'adapter suite à l'introduction de nouveaux matériaux et de nouvelles pratiques dans l'industrie de la construction, et ce, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QU'il est opportun de préciser l'encadrement réglementaire concernant l'utilisation du bois comme matériau de construction d'un mur de soutènement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une consultation écrite a été publiée du 14 au 28 juin 2021;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 juillet 2021 par Jonathan Moreau, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 909-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.



18589-08-2021
point no 7b

PIIA ROUTE 273 – 470, ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2021-520 pour la propriété située au 470, route 273;

ATTENDU QUE la demande consiste entre autres à relocaliser la remise et les conteneurs de déchets et recyclages;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé un plan montrant le nouvel emplacement proposé;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande que le demandeur dépose une nouvelle proposition d'emplacement pour la remise et les conteneurs à déchets et recyclage;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le demandeur dépose une nouvelle proposition d'emplacement pour la remise et les conteneurs de déchets et recyclage afin de respecter les critères du Règlement relatif au PIIA et de s'assurer des manœuvres des camions de vidange.

Adopté à l'unanimité

18590-08-2021
point no 7c

PIIA PATRIMOINE – 63, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-541 pour la propriété située au 63, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste entre autres à changer les fenêtres à l'étage par des fenêtres de PVC blanc reproduisant le modèle de fenêtre d'origine et de recouvrir d'aluminium blanc le demi-cercle au haut des fenêtres;

ATTENDU QUE la demande est également pour remplacer la fenêtre de la cuisine se trouvant sur le mur latéral droit à l'étage du bâtiment principal et de modifier la hauteur de celle-ci afin de respecter la hauteur du nouveau comptoir de cuisine du logement;

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà adopté la résolution numéro 18478-04-2021 le 12 avril 2021 afin, entre autres, que les éléments d'origine, comme le style et le type de matériaux en bois des fenêtres, soient conservés pour préserver la valeur patrimoniale et que les travaux puissent être échelonnés sur plus d'un an;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de respecter la résolution numéro 18478-04-2021 et de conserver la même hauteur de fenêtres à l'étage afin de respecter l'alignement existant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la décision du conseil municipal par la résolution numéro 18478-04-2021 soit respectée comme adoptée.

Que la dimension de la fenêtre de la cuisine demeure de même hauteur qu'actuellement afin de respecter l'alignement extérieur des fenêtres de l'étage, celle-ci peut être modifiée de l'intérieur pour accueillir le nouveau comptoir de cuisine, mais à l'extérieur, elle devra conserver la même hauteur et le même style que celles qui sont existantes.

Adopté à l'unanimité.



18591-08-2021
point no 7d

DÉROGATION MINEURE – 10, RUE DU RIVAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2021-491 pour la propriété située au 10, rue du Rivage;

ATTENDU QUE la demande consiste à agrandir le bâtiment principal ayant une marge avant de 4.99 m et une marge latérale à 1.62 m;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure numéro 2021-056 afin de réduire la marge de recul avant à 4.99 m alors que la norme pour la marge avant minimale est de 6 m ainsi que pour réduire la marge de recul latérale à 1.62 m alors que la marge latérale minimale est de 2 m;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2021-056 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

18592-08-2021
point no 9a

ACHAT D'ÉQUIPEMENT INCENDIE - FORMATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire désire faire l'acquisition d'équipements pour la régie formation du service incendie, soit :

- Un téléviseur interactif 85" pour la salle de formation auprès de Meuble JGR au montant de 3022.00 \$
- Lances incendie usagés de 1½" et 2½" auprès de Ville de Varennes au montant de 250.00 \$
- 18 appareils respiratoires, 30 cylindres d'air comprimés et 12 faciales usagés auprès de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval au montant de 4800.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De payer lesdites factures d'un montant total de 9280.78 \$ plus les taxes et les frais applicables, à même le surplus de Régie de formation.

Adopté à l'unanimité.

18593-08-2021
point no 10a

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR LES RUES INDUSTRIELLE, ROUSSEAU ET MASSE

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les services professionnels pour les travaux d'infrastructures de la rue Industrielle (de la rue de l'Église à la rue Roger), rue Rousseau (de la rue Principale à la rue Industrielle) ainsi que la rue Masse;

ATTENDU QUE le mandat sera la conception définitive, plan, devis, surveillance et estimation des coûts;



IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site Se@o pour les services professionnels pour les travaux d'infrastructures des rue Industrielle, Rousseau et Masse.

Adopté à l'unanimité.

18594-08-2021
point no 10b

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE LA RUE LAURIER

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour des travaux d'infrastructures qui s'effectueront sur la rue Laurier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site Se@o pour les travaux de la rue Laurier.

Adopté à l'unanimité.

18595-08-2021
point no 10c

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE NETTOYAGE DES STATIONS DE POMPAGE, GRILLES DE RUE ET DE CONDUITES

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour effectuer les travaux de nettoyage des stations de pompage, grilles de rue et de conduites;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres sur invitation pour le nettoyage des stations de pompage, grilles de rue et de conduites.

Adopté à l'unanimité.

18596-08-2021
point no 10d

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE FORAGE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de forage;

ATTENDU QUE 3 prix ont été reçus, soit :

- Samson & Frères inc. : 74 200 \$
- Forage FTE : 79 447 \$
- Les Forages L.B.M. inc. : 87 927 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de forage à la firme Samson et Frères pour la réalisation des travaux, au coût de 74 200 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

18597-08-2021
point no 10d

DISPOSITION DES BIENS – VENTE D'ARTICLES

ATTENDU QUE la Municipalité désire se départir d'articles divers qui ne servent plus et encombrant inutilement le garage municipal et le terrain;



ATTENDU QUE pour ce faire, la Municipalité a fait appel au Centre d'acquisition gouvernementale (CAG), par l'entremise de la Direction de la disposition des biens, qui sollicite des soumissions pour l'acquisition des lots par appel d'offres;

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en vente :

- **Lot 1** : Moteur diesel fixe refroidi à l'eau
- **Lot 2** : Camionnette 4.6 L, automatique avec boîte de 8 pi et flèche de signalisation
- **Lot 3** : Déchiqueteuse à bois sur remorque avec attache
- **Lot 4** : 350 chaises orange empilables
- **Lot 5** : Une fenêtre et un bureau de travail
- **Lot 6** : Environ 4 cordes de bois coupé en 8 pieds

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De vendre les articles mentionnés ci-dessus au plus offrant, soit :

PLUS OFFRANT	NOMBRE D'OFFRES	AU MONTANT DE	
Lot 1 : Services techniques Paul Germain	8	2152.30 \$	Accepté
Lot 2 : Entreprise Wilka Negoce inc.	7	1275.75 \$	Refusé
Lot 3 : 9321-4690 Québec inc.	19	5200.00 \$	Accepté
Lot 4 : Entreprise Wilka Negoce inc.	2	375.75 \$	Accepté
Lot 5 : Aucune offre	0		
Lot 6 : Garage Diesel MJO inc.	1	121.00 \$	Accepté

Tous ces articles sont vendus sans garantie.

Adopté à l'unanimité.

18598-08-2021
point no 10d

AUTORISATION À RANDONNÉE LOTBINIÈRE À VÉLO

ATTENDU QUE l'édition 2019 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 320 cyclistes et environ 100 bénévoles;

ATTENDU QU'une vingtaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2019;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2021 et ce malgré l'annulation de l'édition 2020 due à la COVID 19;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2021;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution ou une lettre d'autorisation des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.



18599-08-2021
point no 11a

**CONTRIBUTION DE 5000 \$ POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU DÉFI
LOTBINIÈRE**

ATTENDU QU'un nouvel évènement aura lieu à Saint-Apollinaire les 12 et 13 février 2022, soit la première édition du DÉFI LOTBINIÈRE;

ATTENDU QUE cet évènement consiste à recevoir une centaine d'équipe de mushers (race de chien) ainsi que près de 1000 athlètes canins de toutes les régions du Québec et d'autres provinces canadiennes;

ATTENDU QUE cet évènement apportera à la Municipalité de Saint-Apollinaire une belle visibilité, ainsi que des retombées économiques importantes, puisque 1500 personnes sont attendues par jour;

ATTENDU QUE le directeur de course DÉFI LOTBINIÈRE demande une aide financière pour l'attribution de bourses se situant entre 8000 \$ et 10 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 5000 \$ pour l'évènement DÉFI LOTBINIÈRE.

Adopté à l'unanimité.

18600-08-2021
point no 11b

FINANCEMENT TEMPORAIRE – TRAVAUX RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE les travaux, en vertu du Règlement d'emprunt no 902-2021, sont débutés;

ATTENDU QUE le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 2 330 155 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès du Centre financier aux entreprises Lévis – Lotbinière – Bellechasse, selon la progression des déboursés à effectuer.

D'autoriser le Maire, Bernard Ouellet et la directrice générale, Martine Couture, à signer tous les documents relatifs à ce financement temporaire.

Adopté à l'unanimité.

18601-08-2021
point no 11c

FINANCEMENT TEMPORAIRE – PATINOIRE COUVERTE RÉFRIGÉRÉE

ATTENDU QUE les travaux, en vertu du règlement d'emprunt no 903-2021, débiteront sous peu;

ATTENDU QUE le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 4 500 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;



ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès du Centre financier aux entreprises Lévis – Lotbinière – Bellechasse, selon la progression des déboursés à effectuer.

D'autoriser le Maire, Bernard Ouellet et la directrice générale, Martine Couture, à signer tous les documents relatifs à ce financement temporaire.

Adopté à l'unanimité.

18602-08-2021
point no 12a

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 913-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
848-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par les présentes donné par Daniel Laflamme, conseiller no 1, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 913-2021 modifiant le Règlement no 848-2018 sur la gestion contractuelle et délégation de pouvoir.

Une présentation du présent projet de règlement est faite séance tenante.

18603-08-2021
point no 12b

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO 17762-12-2018 CONCERNANT LA
QUOTE-PART POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR**

ATTENDU QU'une résolution portant le no 17762-12-2018 concernant la quote-part pour le transport adapté et collectif Lobicar pour l'année 2019 a été adoptée le 3 décembre 2018;

ATTENDU QU'une erreur s'est produite dans la résolution à propos du montant à verser qui devait être de 16 259.65 \$, ce qui a d'ailleurs été versé, mais le montant inscrit dans la résolution est de 15 394.85 \$;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec désire que la résolution soit corrigée à cet effet, afin de pouvoir fermer le dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

De modifier la résolution 17762-12-2018, pour y lire au dernier paragraphe :

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire renouvelle l'entente avec le transport adapté et collectif Lobicar pour l'année 2019 et accepte de payer sa quote-part à 2.35 \$ par habitant, pour un total de 16 259.65 \$.

Adopté à l'unanimité.

18604-08-2021
point no 12c

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE
RECHARGE**

ATTENDU QUE la Municipalité désire installer des bornes de recharge sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QU'Hydro-Québec offre un programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue;



ATTENDU QUE ce programme permet de couvrir les dépenses admissibles, avant taxes, jusqu'à concurrence de 24 000 \$ par borne dans la mesure où le projet aura été retenu;

ATTENDU QUE la Municipalité prévoit installer 6 bornes électriques sur son territoire, dont deux au centre Multifonctionnel, une à la salle communautaire, une au chalet des loisirs, une à l'hôtel de ville et une à la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

De transmettre à Hydro-Québec le formulaire de demande de subvention pour l'installation de 6 bornes de recharge sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

point no 12d

POINT D'INFORMATION : DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NO 903-2021

Selon l'article 557 L.E.R.M., la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter suite à l'adoption du Règlement no 903-2021 décrétant un emprunt pour les travaux de construction pour une patinoire couverte réfrigérée.

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie :

- Que le nombre de personnes habiles sur le Règlement no 903-2021 est de 6635;
- Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 674;
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le Règlement no 903-2021 est réputé avoir été APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABLES À VOTER.

point no 12e

POINT D'INFORMATION : DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT NO 912-2021

Selon l'article 557 L.E.R.M., la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter suite à l'adoption du Règlement no 912-2021 décrétant un emprunt pour les travaux de la rue Laurier.

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie :

- Que le nombre de personnes habiles sur le Règlement no 912-2021 est de 6743;
- Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 685;
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le Règlement no 912-2021 est réputé avoir été APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABLES À VOTER.

18605-08-2021
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que le procès-verbal du 9 août 2021 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18606-08-2021
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 9 août 2021 à 20 h 56 .

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 13 SEPTEMBRE 2021